Belgique : Ordres de quitter le territoire en hausse de 44%

12/07/2013 à 14h19

La secrétaire d'Etat à l'Asile, Maggie De Block, a communiqué ses chiffres: les ordres de quitter le territoire belge ont grimpé de 44% cette année. Les demandes d'asile qui se sont soldées par un renvoi hors de Belgique ont quasi doublé. Les expulsions suite à une fraude au regroupement familial ont elles augmenté de 49%. Ce sont les Marocains qui sont le plus expulsés, devant les Algériens.

En 2012, 76.497 ordres de quitter le territoire ont été délivrés à des personnes de nationalité étrangère, soit une augmentation de 44% par rapport à 2011, indiquent ce vendredi les journaux de Sudpresse sur base d'informations livrées au parlement par la secrétaire d'Etat à l'Asile, Maggie De Block.
Ces décisions ont principalement été rendues à l'issue de la procédure de demande d'asile politique en Belgique, les personnes n'ayant pas pu faire la preuve d'un péril les menaçant en cas de retour dans leur pays d'origine. On y constate une augmentation de 97% par rapport à 2011.
En deuxième lieu, viennent les mêmes ordres de quitter le territoire belge décernés à l'issue d'une procédure d'autorisation de séjour pour motifs humanitaires ou médicaux (+37%).
En troisième position, figurent les expulsions décrétées à la suite d'une arrestation administrative (+16%).
Enfin, il y a les expulsions dans le cadre de fraude au regroupement familial (+49%).

> *Ce sont les **Marocains** qui sont le plus concernés par les décisions, avec 10.325 ordres délivrés durant l'année 2012, soit 14% des ordres. Viennent ensuite les **Algériens** (7.779,*

10%).

Toutes les autres nationalités arrivent assez loin derrière, la première d’entre elles étant les Russes (3.268), suivis des Guinéens (3.114) et des Kosovars (3.041).
L’Echo